

LA COLOCATION & COLIVING : LES NOUVEAUX USAGES DE L'HABITAT

FORMATION ALUR 2H

Objectifs de la formation

- Différencier colocation et coliving (juridiquement et économiquement)
- Identifier les modèles économiques et les avantages fiscaux associés
- Conseiller efficacement un propriétaire ou investisseur souhaitant mettre en place un projet

Durée de la formation

2 heures

Moyens techniques

- Assistance technique et pédagogique 7j/7 9h - 19h Encadrement pédagogique assuré par Julien Tabore et son équipe.
- Encadrement technique assuré par Médéric Adam et son équipe.

Accès Technique

Formation 100 % en ligne en accès illimité 24 h/24 et 7 j/7 via la plateforme e-learning.

Moyen pédagogique & évaluation

Formation présentée sous format vidéo. Quiz de fin de formation pour valider l'acquisition des connaissances (Score minimum : 80 %).

Public concerné

Agent immobilier, agent commercial indépendant, dirigeant d'agence immobilière.

Pré-requis

Etre professionnels de l'immobilier habilités.

Formation accessible aux personnes atteintes d'un handicap auditif, moteur, cognitif

Contenu de la formation en ligne

- Les différences juridiques et fiscales entre la colocation et le coliving
- Les types de baux applicables
- Les aspects économiques et opérationnels
- La communication immobilière

Mise à jour mars 2026

Responsable pédagogique de la formation



Formateur - Enseignant - Juriste

Julien Tabore est un Responsable Pédagogique et Formateur expérimenté, spécialisé dans l'enseignement et la formation. Titulaire d'un Master 2 et de 2 Masters 1 en Droit.

aide@amjt.fr